



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 24 septembre 2020, s'est réuni le 1^{er} octobre 2020 à 18h00, salle du conseil de Quimperlé Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 47 jusqu'à 18h30, puis 48 jusqu'à 19h, puis 47
Votants : 50 jusqu'à 18h30 puis 52
Secrétaire de séance : Jean-Luc EVENNOU

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Franck BERTHET, Isabelle MOIGN, Jacques LE DOZE
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ (départ à 19h), Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h30), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Franck CHAPOULIE (MELLAC), Michel FORGET (QUIMPERLE), Christelle LAVOINE (REDENE), Robert RAOUL (SCAER)

POUVOIRS :

Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Gérard JAMBOU (QUIMPERLE)
 Christelle LAVOINE (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Robert RAOUL (SCAER) a donné pouvoir à Jean-François LE MAT (REDENE)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pou voir à Danièle KHA (QUIMPERLE) à compter de 19h

DCC2020-162

VIE COURANTE
19- FINANCES

Décisions modificatives au budget annexe assainissement régie

BUDGET ASSAINISSEMENT – REGIE

Cette décision modificative vise à corriger les crédits alloués sur les achats courants pour lesquels les prévisions budgétaires sont insuffisantes.

Elle est financée principalement par réduction des crédits ouverts en dépenses de personnel.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Alloué 2020	DM3	Alloué après DM
011	6062	Achats non stockés - Produits de traitement	71 500,00	10 000,00	81 500,00
011	6063	Achats non stockés - Fournitures d'entretien et de petit équipement	67 400,00	10 000,00	77 400,00
011	6066	Achats non stockés - Carburants	9 200,00	10 000,00	19 200,00
011	6068	Achats non stockés - Autres matières et fournitures	10 900,00	10 000,00	20 900,00
011	611	Sous-traitance générale	234 500,00	10 000,00	244 500,00
011	6135	Locations mobilières	16 000,00	20 000,00	36 000,00
011	61523	Entretien et réparations - Réseaux	67 900,00	10 000,00	77 900,00
011	6156	Maintenance	51 900,00	10 000,00	61 900,00
011	617	Etudes et recherches	0,00	10 000,00	10 000,00
012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	851 300,00	-70 000,00	781 300,00
65	6541	Créances admises en non-valeur	27 000,00	-10 000,00	17 000,00
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 000,00	-20 000,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €				0,00	

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la décision modificative au budget annexe assainissement régie telle que proposée.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la décision modificative au budget annexe assainissement régie telle que proposée.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC